



Ligue de Bretagne de Basket-Ball
Tel. 02 23 46 33 80 / Fax. 02 23 46 33 81
2 C, allée Jacques Frimot
www.basketbretagne.com
35000 RENNES
secretariatgeneral@basketbretagne.com



**Comité Directeur
Du Samedi 16 Mars 2019 à MORLAIX**

N°5

Présents :

Mmes Marylise COCHENNEC ; Morgane PETIT ; Valérie ALLIO, Claudine JANNIC, Gaëlle NEDELEC.
MM. Joseph HOUE ; Jean-Jacques KERDONCUFF ; Antoine LE BERRE ; Mickaël LEBRETON ; Jean-Noël CUEFF ; Ronan VIGOUROUX ; Serge KERHUIEL ; Daniel DELESTRE.

Excusé(e)s:

Mms Jacqueline PALIN; Daisy LE PENNEC
MM. Erwan SILLIAU; Philippe VALLEE; Guillaume DE KERMEL; Jacques PERRIER, Narcisse FERRINI

Invités :

Salariés : Mathilde HEMERY
CTS : MM. François BRISSON ; David HERMINE.
Représentants ou Présidents des Comités Départementaux : MM. Éric BOIVENT ; Christophe BURGUIERE ; Georges DIDRICK
Présidents de commission : MM. Jean-Claude LEMAÎTRE.
Conseil d'Honneur : Guy GIRARDEAU.

Absent :

MM. Gérard LE ROUX ; Philippe LE STER.

Non licencié : Pierre GUYOMARCH





Ligue de Bretagne de Basket-Ball
Tél. 02 23 46 33 80 / Fax. 02 23 46 33 81
2 C, allée Jacques Frimot
www.basketbretagne.com
35000 RENNES
secretariatgeneral@basketbretagne.com

ORDRE DU JOUR

1. Validation PV du Bureau du 12/01/2019 et PV du Comité Directeur du 4/02/2019
2. Agenda de mars à juin 2019
3. Compte rendu Comité Directeur Fédéral
4. Visite J.P SIUTAT à Rennes
5. Point sur l'activité des commissions
6. Règlements : adaptation pour pilote 5x5/3x3 sur le challenge jeune
7. Campus FFBB
8. Évènements
 - Foire Exposition
 - Challenge du licencié
 - Challenge citoyen
 - Mois du Fair play
9. Projet tournoi équipe de France
10. Comité de pilotage IRFBB
11. Trésorerie
 - Fin de saison sportive
 - Uniformation – automnales
12. Questions Diverses

1) Validation PV du Bureau du 12/01/2019 et PV du Comité Directeur du 4/02/2019

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

2) Agenda de mars à juin 2019

Mickael LEBRETON présente l'agenda de la ligue.
L'agenda sera envoyé aux membres du comité directeur.

3) Compte rendu réunion des présidents de ligue et du comité directeur fédéral

Réunion des présidents à la FFBB

- Evolution NM3 et NF3
Passage à 2 poules de 14 progressivement sur 3 ans.

Désignation des OTM-HN : Ces désignations resteront une compétence fédérale.

Sujets divers :

Equipements des ligues/comités pour des terrains de 3x3

Problème de logistique et de transport pour le terrain 3x3 qui pourrait être résolu par l'utilisation d'un camion benne (étude en cours par une autre ligue).

Comité directeur

- Jean-Pierre SIUTAT fait le tour des métropoles française afin d'échanger avec les élus sur l'organisation de championnats professionnels 3x3.
- Un accord cadre CNDS a été signé dans le cadre du plan infra.
La FFBB prendra en charge les coûts liés aux achats des poteaux et paniers stickés FFBB.
La FFBB travaille sur la procédure à suivre pour déposer un dossier. Elle sera communiquée en avril 2019.
Un nombre de dossiers limité pourront être déposés à la FFBB par chacune des ligues : 15 pour la Bretagne.
Des échanges sur la répartition du nombre de dossiers par ligue, rapport au nombre de licenciés.
L'arbitrage des dossiers sera fait par la FFBB et un avis de la ligue sera donné pour chaque projet.
Les dossiers seront à remplir par les porteurs de projets.

MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

| Article | 2018-2019 | 2019-2020 |
|---|---|--|
| Article 27.1 des RSG | <p>« 27.1 Rencontres à jouer ou à rejouer</p> <p>Lorsque, par la suite d'une décision de la FFBB, une rencontre est à jouer ou à rejouer après qu'une des équipes se soit déplacée, les frais engagés pour cette rencontre sont supportés à part égales par les deux équipes en présence (collectif à concurrence de 13 personnes, forfait fédéral, frais des officiels, ...). »</p> | <p>Proposition</p> <p>« 27.1 Rencontres à jouer ou à rejouer ou remise</p> <p>Lorsque, par la suite d'une décision de la FFBB, une rencontre est à jouer ou à rejouer ou remise après qu'une des équipes se soit déplacée, les modalités de remboursement des frais engagés pour cette rencontre seront déterminées par la Commission Fédérale des Compétitions. »</p> |
| Article 1 des RSP NM3 et NF3 – Finale à 6 | <p>Les horaires des rencontres sont indiqués dans les règlements sportifs sur les 3 jours de la compétition.</p> | <p>Proposition</p> <p>Suppression des horaires. Les horaires sont déterminés par la Commission Fédérale des Compétitions.</p> |

1

Attribution 2019-2020

CHAMPIONNAT DE FRANCE U18 ELITE F/M

| Liges Régionales | Secteurs | NM/U18 Elite | NF/U18 Elite |
|----------------------------|----------------------|--------------|--------------|
| AUVERGNE-RHONE-ALPES | Alpes | 2 | 2 |
| | Auvergne | 1 | 1 |
| | Lyonnais | 6 | 2 |
| GRAND-EST | Alsace | 2 | 3 |
| | Champagne-Ardenne | 1 | 2 |
| | Lorraine | 1 | 1 |
| NOUVELLE AQUITAINE | Aquitaine | 3 | 2 |
| | Limousin | 1 | 1 |
| | Poitou-Charentes | 1 | 1 |
| PAYS DE LA LOIRE | Pays de la Loire | 5 | 5 |
| BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE | Bourgogne | 2 | 3 |
| | Franche-Comté | 1 | 1 |
| BRETAGNE | Bretagne | 2 | 2 |
| CENTRE-VAL-DE-LOIRE | Centre | 2 | 2 |
| PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR | Côte d'Azur | 1 | 1 |
| | Provence | 4 | 1 |
| HAUTS DE FRANCE | Nord/Pas-de-Calais | 5 | 7 |
| | Picardie | 1 | 1 |
| OCCITANIE | Languedoc-Roussillon | 2 | 2 |
| | Pyrénées | 1 | 2 |
| NORMANDIE | Haute Normandie | 3 | 2 |
| | Basse Normandie | 2 | 2 |
| ILE DE FRANCE | Ile de France | 7 | 1 |
| CORSE | Corse | 0 | 0 |
| Places réservées | | 2 | 1 |
| Total | | 60 | 48 |

4

ATTRIBUTION 2019-2020 CHAMPIONNATS DE FRANCE U15 ELITE F/M

| Liges Régionales | Secteurs | NM/U15 Elite | NFU15 Elite |
|----------------------------|----------------------|--------------|-------------|
| AUVERGNE-RHONE-ALPES | Alpes | 2 | 2 |
| | Auvergne | 1 | 1 |
| | Lyonnais | 3 | 3 |
| GRAND-EST | Alsace | 3 | 3 |
| | Champagne-Ardenne | 1 | 1 |
| | Lorraine | 1 | 1 |
| NOUVELLE-AQUITAINE | Aquitaine | 3 | 4 |
| | Limousin | 1 | 1 |
| | Poitou-Charentes | 1 | 1 |
| PAYS DE LA LOIRE | Pays de la Loire | 5 | 5 |
| BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE | Bourgogne | 1 | 1 |
| | Franche-Comté | 1 | 1 |
| BRETAGNE | Bretagne | 2 | 3 |
| CENTRE-VAL-DE-LOIRE | Centre | 2 | 2 |
| PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR | Côte d'Azur | 2 | 1 |
| | Provence | 2 | 2 |
| HAUTS DE FRANCE | Nord/Pas-de-Calais | 4 | 3 |
| | Picardie | 1 | 1 |
| OCCITANIE | Languedoc-Roussillon | 1 | 1 |
| | Pyrénées | 2 | 3 |
| NORMANDIE | Haute-Normandie | 1 | 1 |
| | Basse-Normandie | 1 | 1 |
| ILE DE FRANCE | Ile de France | 5 | 5 |
| CORSE | Corse | 0 | 0 |
| Places réservées | | 2 | 1 |
| Total | | 48 | 48 |

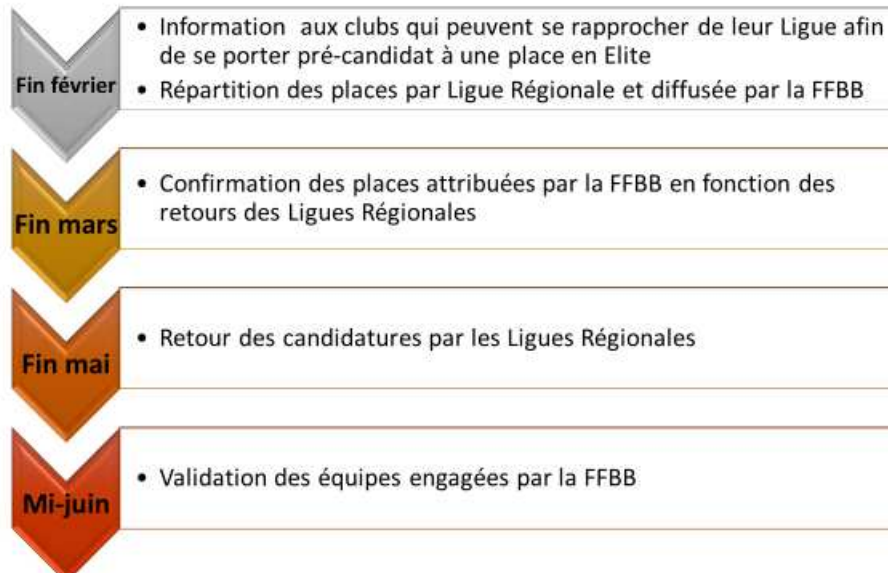
EVOLUTIONS
 À COMPTER DE LA SAISON 2020-2021

CONSTATS ET OBJECTIFS

- À l'heure actuelle, la FFBB attribue un nombre de places aux Ligues Régionales, et ce sont ces dernières qui ont en charge l'étude des dossiers et choisissent les équipes retenues, qu'elles transmettent ensuite à la FFBB.
- Le travail à effectuer sur les candidatures est donc primordial, et l'approche actuelle ne semble pas toujours optimale, ce qui peut avoir un impact négatif sur le travail de formation effectué par les clubs.
- Face à ce constat, il semble opportun que le processus évolue, avec un encadrement plus fort de la part de la FFBB. Les Ligues Régionales devront ainsi motiver leurs choix quant aux équipes retenues au travers de différents arguments (respect du cahier des charges, cohérence territoriale, situation géographique des Pôles Espoirs, des Centres de Formation de clubs professionnels,...), et la FFBB sera, en dernier ressort, à même de valider ou non ces choix.

16

PROCESSUS ET CALENDRIER (1/2)



17

PROCESSUS ET CALENDRIER (2/2)

- L'idée est d'informer au mieux les clubs sur la possibilité ou non de se porter candidat à une place Elite et d'en connaître les contraintes. Pour les Ligues Régionales ce doit être la possibilité d'effectuer un travail de fond plus important sur les candidatures qu'elles reçoivent.
- Dans le même temps, la FFBB répartit les places par Ligue Régionale afin que celles-ci connaissent le nombre d'équipes qu'elles pourront retenir. Les Ligues collectent les dossiers de candidatures
- **Fin mars**, le nombre de places attribuées à chaque Ligue Régionale est validé définitivement.
- **Fin mai**, les Ligues Régionales doivent retourner à la FFBB le nom des équipes retenues sous forme d'un classement faisant état de tous les dossiers étudiés, celui-ci devant être motivé.
- Durant cette période (entre février et mai), les Ligues Régionales sont libres de définir leur propre calendrier concernant le dépôt et l'étude des dossiers.
- **Mi-juin**, la FFBB valide les équipes engagées en Championnats de France Jeunes.

18

RÉPARTITION DES PLACES U15 ELITE

- 1 place au titre d'un Pôle Espoirs (les candidatures et la cohérence territoriale doivent être justifiées par l'implantation des joueuses et joueurs polistes)
- Place(s) supplémentaire(s) par rapport au nombre de licenciés dans la catégorie (maximum à fixer)

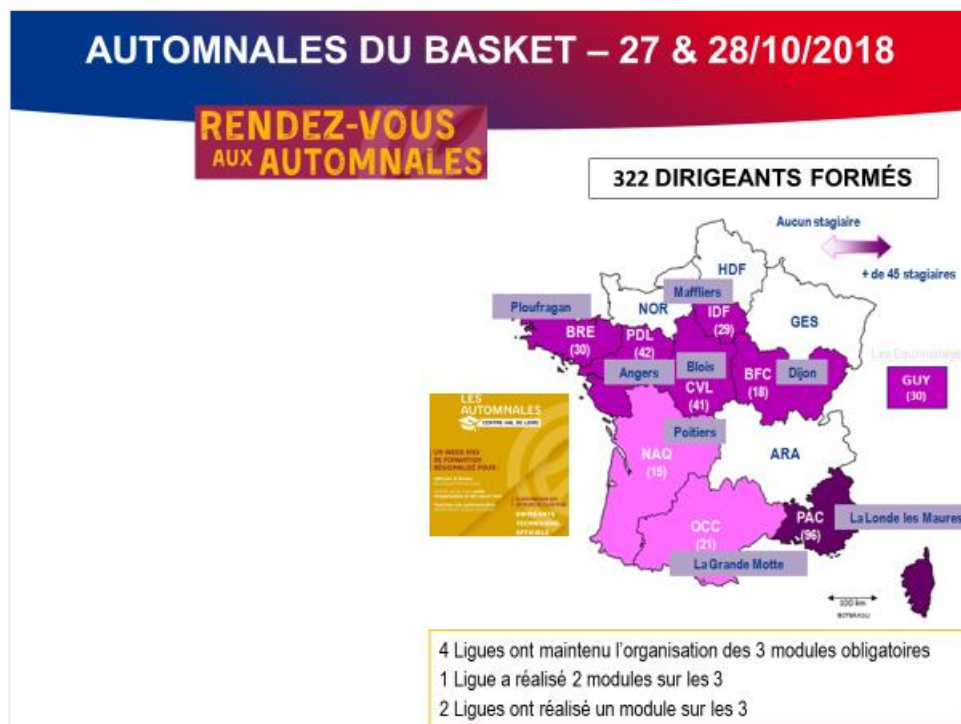
RÉPARTITION DES PLACES U18 ELITE

- NFU18 Elite (48 équipes) :
 - 23 places attribuées au titre des Pôles Espoirs sur le territoire de la Ligue Régionale.
 - X places complémentaires attribuées à la Ligue Régionale selon le nombre de licenciées dans la catégorie et le nombre de clubs évoluant en Ligue Féminine et en Ligue Féminine 2.
- NMU18 Elite (60 équipes) :
 - 1 place pour l'équipe du CFBB
 - 23 places attribuées au titre des Pôles Espoirs sur le territoire de la Ligue Régionale.
 - X places complémentaires attribuées à la Ligue Régionale selon le nombre de licenciés dans la catégorie et le nombre de clubs évoluant en Jeep® Elite et Pro B.

20

- **Automnales de basketball :**

Point sur le bilan national 2018. La Bretagne a suivi la demande fédérale et fait partie des régions avec un fort taux de participation (données à relativiser car prise en compte par rapport aux autres régions). Pour la saison prochaine, le format sera réadapté avec plus de souplesse.



- **Mutations :**

Les frais liés aux mutations sont revus à la baisse par la FFBB dans le cadre de la loi de la libre circulation des personnes.

60 euros de frais de dossier seront désormais retenus (20€ FFBB, 20€ Ligues, 20€ Comités).

Des échanges autour des nouvelles licences et de l'harmonisation des nouveaux tarifs pour frais administratifs attribués aux mutations.

4) Visite J.P SIUTAT à Rennes

Mickael LEBRETON revient sur la visite de Jean Pierre SUITAT à Rennes :

- Echanges avec le président de l'URB sur le club 3.0 et le 3x3 professionnel
- Ville de Rennes : échanges sur le championnat professionnel 3x3 et sur le projet « maison du basketball » liant les comités et ligues sur les territoires au sein de locaux et infrastructures communs.
- Rencontre région Bretagne : présentation du club 3.0 et du championnat professionnel 3x3. Un très bon accueil de la part de la région sur ces thématiques.
- Rencontre des clubs CF/PN : des échanges sur un format questions/réponses en soirée. Christophe BURGUIERE regrette que seulement 45 % des clubs bretonnais aient fait le déplacement pour cette réunion à Rennes

- Rencontre métropole rennaise : annulée pour raison de santé de Monsieur LETORT, élu en charge de la communication. Malgré les demandes pour qu'un rendez-vous puisse avoir lieu, aucun interlocuteur n'a pu être désigné sur le volet sport.

- **Rencontre élus Rennes :**
 Ville de Rennes – Yvon LEZIART
 Région Bretagne – Pierre POULIQUEN
- **Rencontre des clubs CF-PN à la ligue**
 53 participants
 28 clubs ont fait le déplacement
- **Média/presse :**
 Ouest-France
 TV Rennes



5) Point sur l'activité des commissions

• Sportive

Pas de difficulté particulière. La deuxième phase des championnats seniors lancée et est appréciée.

Dossier Plélo : Présentation par Marylise COCHENNEC

Le club de Plélo, tout jeune club Costarmoricain qui compte 3 équipes U9, U11 et U13 questionne la ligue sur un possible forfait en U13. La situation est la suivante : 3 jeunes filles sont blessées, ce qui ne permet pas une poursuite du championnat en région.

Un échange est réalisé quant à une proposition de réintégrer le championnat départemental 22. L'intérêt est de permettre à ces jeunes filles de continuer à pratiquer.

Eric BOIVENT partage cette réflexion et proposera à son bureau directeur de réintégrer l'équipe sur le championnat départemental

Proposition adoptée par la Ligue et en attente de la validation du bureau du CD22.

• Technique

- CIC U13 : Valérie ALLIO prépare un document de répartition financière sur le CIC U13.
 - alerte sur le nombre de participants inférieur au nombre réservé ce qui va entraîner un partage du delta entre les départements.
 -

Un cahier des charges va être re - travaillé avec François BRISSON et David HERMINE.

- o Dossiers championnats de France : la réception des clubs ayant fait une demande est programmée

| Club | Entretiens | |
|-------------------------------------|------------------------|---------|
| | Date | Horaire |
| UNION RENNES BASKET 35 | jeudi 11 avril 2019 | 17h00 |
| UJAP QUIMPER | jeudi 11 avril 2019 | 17h30 |
| UCK NEF VANNES | jeudi 11 avril 2019 | 18h30 |
| IE - CEP LORIENT BASKET-BALL | jeudi 11 avril 2019 | 19h00 |
| BREST BASKET 29 | jeudi 11 avril 2019 | 20h30 |
| AVENIR DE RENNES | vendredi 12 avril 2019 | 18h00 |
| IE - CTC GOLFE DU MORBIHAN (St Avé) | vendredi 12 avril 2019 | 18h30 |
| LANDERNEAU BRETAGNE BASKET | vendredi 12 avril 2019 | 19h00 |

Mickael LEBRETON indique que Valérie ALLIO sera appuyée d'un(e) élu(e) et de David HERMINE pour rencontrer les clubs.

6) Règlements : adaptation pour pilote 5x5/3x3 sur le challenge jeune

Le challenge jeunes de fin de saison va bénéficier de l'expérimentation 3 x 3 et 5 x 5 mixte, conformément au projet présenté par François BRISSON et validé à l'unanimité par le Comité directeur du 1^{er} décembre 2018 à Brest.

Un courrier de présentation avec une communication sur l'organisation est en cours. Un tutoriel vidéo sera réalisé à cette occasion et transmis aux clubs et comités.

CHALLENGES JEUNES U15, U17M, U18F, U20

saison2018-2019

FIN DE SAISON

Challenge ELITE : Entré les équipes IR et les meilleures classées ELITE

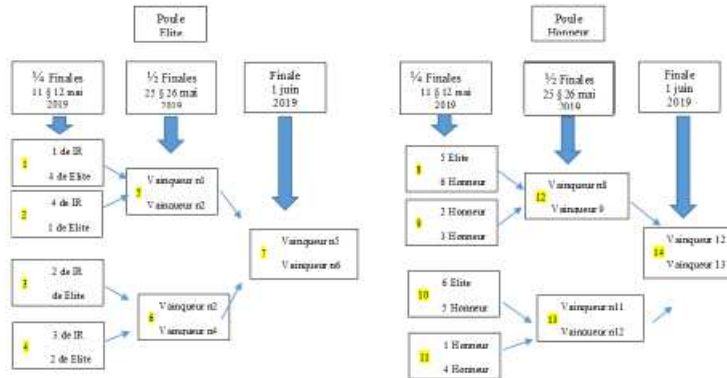
Challenge HONNEUR : Entré les équipes ELITE restantes et les équipes HONNEUR

SYSTEME DE L'EPREUVE

Le challenge se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

La désignation des rencontres est établie en fonction des classements à l'issue de la 2^{ème} phase des Championnats Régionaux et Inter-Régionaux Grand Ouest.

• Déroulement pour les U20M, U17M, U18F, U15M et U15F :



DATES

| | Challenge « Elite » | Challenge « Honneur » |
|----------------|---------------------|-----------------------|
| 1/4 de finales | 11 & 12 mai 2019 | 11 & 12 mai 2019 |
| 1/2 finales | 25 & 26 mai 2019 | 25 & 26 mai 2019 |
| Finales | 1 juin 2019 | 1 juin 2019 |

DESIGNATIONS DES SALLES

La rencontre se déroulera dans la salle de l'équipe la mieux classée à l'issue de la 2^{ème} phase.

Lorsque la salle de l'équipe recevante est indisponible aux horaires officiels, pour quelque cause que ce soit, la commission sportive régionale pourra faire disputer la rencontre dans la salle du groupement sportif désigné comme se déplaçant.

HEURES DES RENCONTRES

Les horaires sont fixés par le groupement sportif recevant, dans le respect des contraintes liées à l'âge des joueurs, à leurs impératifs d'horaires scolaires et aux jours imposés par la Ligue de Bretagne.

Les horaires par défaut seront :

- U20 M: dimanche à 10h30
- U17 M: dimanche à 15h30
- U18 F : dimanche à 15h30
- U15 M/F : samedi à 17h

ARBITRES : Les arbitres sont désignés par la CRO.

REGLEMENT SPORTIF & QUALIFICATIONS

Identique aux règlements particuliers « championnat de Bretagne Jeunes U20, U17 et U15 saison 2018/2019 ».

En cas de Forfait de match, application des dispositions financières de la Ligue de Bretagne.

NOUVELLE FORMULE DES RENCONTRES

Les rencontres se dérouleront sous la forme 5X5 jumelé 2 équipes 3X3 de chaque club
Principe : les deux clubs disputent un 5x5 classique, à l'issue de ce match chaque club forme deux équipes qui disputeront deux matchs 3x3

Changement dans le règlement du 5X5 :

Temps de jeu 4 fois 9mn décompté

1 temps morts par équipe et par rencontre dans chaque temps

Entre période ½ = 2mn

Entre période ¾ = 2mn

Mi-Temps = 5mn

Règlement du 3X3 :

1 fois 6 mn non décompté ou 15 points

Les rencontres 3X3 sont obligatoires

Le vainqueur du 5x5 est qualifié pour le tour suivant

DEROULEMENT DES RENCONTRES

A la fin de la rencontre 5x5 les deux clubs auront un intervalle de 5 mn pour se préparer au 3x3.

Chaque club aura formé ses deux équipes de 3x3 qui se rencontreront sur demi terrain.

Exemple : A joue contre B en 5x5

A forme 2 équipes de 3x3 (C et D)

B forme 2 équipes de 3x3 (E et F)

C joue contre E sur un demi terrain pendant que D joue contre F sur l'autre demi terrain

C joue contre F sur un demi terrain pendant que D joue contre E sur l'autre demi terrain

REGLEMENT DU 3X3

Article 1 : Les matchs se jouent sur ¼ terrain, un seul panier. La ligne des lancers francs se situe à 5m80 et la ligne à 2 points à 6m75 ou 6m25 selon le tracé existant

Article 2 : Les équipes sont composées de 3 joueurs mini et 5 joueurs maxi (joueurs inscrits sur la feuille de la rencontre 5x5 **ces équipes sont personnalisées pour la suite de la compétition**)

Article 3 : Les matchs se jouent avec les arbitres du 5x5 ou en auto-arbitrage avec un superviseur (gestion des 12s)

Article 4 : La première possession de balle est attribuée par tirage au sort. Le match est lancé par un check Ball. En cas de situation d'entre deux, la balle est donnée à la défense.

Article 5 : Les paniers valent 1 point à l'intérieur de l'arc de cercle à 6m25 ou 6m75 et 2 points à l'extérieur

Article 6 : Le match se joue en une séquence de 6 minutes ou 15 points si l'une des deux équipes atteint ce score avant la fin du temps réglementaire. Le chrono n'est pas arrêté durant les lancers francs.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, la prolongation débute avec la possession inverse du début de rencontre, la première équipe qui marque 1 point remporte la partie.

Article 7 : Les changements se font sur balle arrêtée. Le remplaçant rentre sur le terrain après avoir tapé dans la main de son partenaire.

Article 8 : Sur panier marqué, la balle change de mains. La remise en jeu se fait sous le panier sans sortir du terrain. Sur rebond défensif, interception, air Ball : ressortir la balle au-delà de la ligne à 2 pts.

Article 9 : Pour qu'une attaque soit valable, la balle doit être ressortie au-delà de la ligne à 2pts

Article 10 : Tout comportement déplacé et ou anti-sportif peut amener la disqualification du joueur et ou de l'équipe



Ligue de Bretagne de Basket-Ball
Tél. 02 23 46 33 80 / Fax. 02 23 46 33 81
2 C, allée Jacques Primot
www.basketbretagne.com
35000 RENNES
secretariatgeneral@basketbretagne.com

ENCADREMENT

Rencontre 1 : demi-terrain droite (C contre E) le superviseur est l'arbitre ou le coach A.
A la feuille, le marqueur du 5x5
Rencontre 2 : demi-terrain gauche (D contre F) le superviseur est l'arbitre ou le coach B.
A la feuille, le chronométrateur du 5x5
Rencontre 3 : demi-terrain gauche (C contre F) le superviseur est l'arbitre ou le coach B.
A la feuille, le chronométrateur du 5x5
Rencontre 4 : demi-terrain droite (D contre E) le superviseur est l'arbitre ou le coach A.
A la feuille, le marqueur du 5x5.


Un seul chrono tenu par le délégué de Club du 5x5

Qualification tour suivant

Seuls les vainqueurs du 5x5 donnent accès à la finale pour les 3x3

7) Campus FFBB

Un lien google drive a été envoyé aux comités afin de recenser les inscriptions.



**Du 29 aout au 01 septembre 2019 – Complexe SOURCÉO –
40 990 Saint-Paul-lès-Dax (Landes)**

Modules et inscriptions :

- Gérer les compétitions régionales (FBI-e Marque V2 pré et post contrôles)
Delphine LE TURDU (22), Eric MONLIBERT (ligue),
- Former à l'utilisation de l'informatique fédérale (FBI et eFFBB)
Sylvie PERGAUD (56), Ronan VIGOUROUX (29)
- Communiquer grâce aux outils digitaux et aux réseaux sociaux
Lucienne FERRINI (29)
- Conforter ses relations avec les collectivités territoriales
Mathilde HEMERY (ligue), Eric BOIVENT (22), Narcisse FERRINI (29)
- Instruire un dossier disciplinaire
Jean-Claude LEMAÎTRE (ligue)
- Organiser un système de veille (internet, eFFBB, etc)
- Animer une réunion à distance ou en présentiel
- Accompagner les structures vers le « Club3.0 »

Joseph HOUE souhaite s'inscrire sur le module « Organiser un système de veille ». Chaque instance se charge de réaliser les pré-inscriptions les concernant. L'idéal est de pouvoir couvrir l'ensemble des modules afin de pouvoir assurer une transmissions des contenus à l'issue des automnales.

8) Evènements

- **Foire Exposition**

Marylise COCHENNEC présente le programme de l'évènement. Cette année, une présence de la ligue sur 7 jours est validée.

L'appel aux élus pour y participer a été lancé.

| Date | Animation |
|------------------|-----------------------------|
| Jeudi 21 mars | Montage structure |
| Samedi 23 mars | Plateau mini-basket |
| Dimanche 24 mars | Animation 3x3 |
| Lundi 25 mars | Joueurs URB |
| Mardi 26 mars | Joueurs URB |
| Mercredi 27 mars | Pôle espoirs et 3x3 |
| Jeudi 28 mars | Animation BPJEPS |
| Vendredi 29 mars | Animation BPJEPS/ démontage |

- **Challenge du licencié**

A partir du 1er avril les licences U13 sont gratuites. Cela correspond à la fin des OBE. Les nouvelles inscriptions ne seront plus possibles à partir du 1^{er} avril. Des échanges relatifs aux dates de clôture de la plateforme pour les inscriptions aux OBE.

Marylise COCHENNEC indique que les critères liés à ce challenge restent inchangés, hormis le critère U17 qui est supprimé. Un pré-classement sera arrêté fin mars.

- **Challenge citoyen**

L'appel à candidature pour le Breizh Challenge Citoyen a été envoyé aux clubs bretons le jeudi 7 mars 2019,

Un retour est demandé pour le 3 Mai 2019.

Le dossier de Label FFBB Citoyen a été communiqué à tous les clubs mais à ce jour pas de dossier breton (la date est le 31 Mars). Un rappel sera envoyé pour sensibiliser à ce label.

- **Mois du Fair play**

Le groupe de travail est constitué et une date de réunion de travail va prochainement être fixée. Les participant(e)s sont les suivant(e)s :

- Evelyne DRIANO (56)
- Sandrine PIERRE (22)
- Agnès GREGOIRE (22)
- Magaly COLINDRE (35)
-

Ronan VIGOUROUX va sonder les élus du 29 pour trouver un correspondant Finistérien. Le projet « clé en main » sera prêt en mai et présenté à l'occasion des AG des comités et de l'AG de la ligue.

9) Projet match équipe de France

La FFBB a souhaité confier à la Ligue de Bretagne l'organisation du tournoi international féminin préparatoire à l'Eurobasket 2019.

Après accord du Comité d'Ille et Vilaine par l'intermédiaire de son président Christophe BURGUIERE d'être partenaire pour l'organisation de cet évènement, la ligue a accepté la proposition.

Le programme est le suivant :

Vendredi 14 juin : Russie – Serbie et France – Turquie
Samedi 15 juin : Serbie – Turquie et France – Russie
Dimanche 16 juin : Russie – Turquie et France – Serbie

Un Comité d'Organisation Local a été mis en place à cette occasion. Les élus de la ligue seront sollicités sur ces dates et un appel à bénévoles en Ille et Vilaine va être lancé.

Une offre club sera proposée à l'ensemble des clubs et en avant-première (date d'ouverture officielle de la billetterie mi-avril).

10) Comité de pilotage IRFBB

Réunion du comité stratégique de l'IRFBB le 23 mars 2019 à Lorient.

Rappel des membres du comité de pilotage :

- ✓ Mickael LEBRETON : Président ligue
- ✓ Marylise COCHENNEC : Secrétaire Générale ligue
- ✓ François BRISSON (DTR)
- ✓ David HERMINE (CTS)
- ✓ Jean-Jacques KERDONCUFF : Elu ligue, responsable du pôle formation
- ✓ Claudine JANNIC : Élu ligue - Commission fédérale
- ✓ Jonathan BILLOT : Salarié ligue-CTO
- ✓ Philippe LE STER : Président commission formation des dirigeants
- ✓ Ronan VIGOUROUX : Salarié CD 29
- ✓ Nicolas METAYER : Elu CD 22
- ✓ Georges DIDRICK : Président CD 56
- ✓ Christophe BURGUIERE : Président CD 35
- ✓

L'ordre du jour de la prochaine réunion sera le suivant :

- ✓ Présentation projet du site internet IRFBB (A préciser)
- ✓ Evolution de la formation fédérale – Présentation Pierre Olivier CROIZAT (FFBB – Ligue ARA)
- ✓ Les formations envisagées
- ✓ Rétroplanning

La FFBB expérimente un process s'inscription via la plateforme fédérale. La Bretagne va être région pilote sur ce projet.

Une communication sur ces thématiques pourra être faite à l'occasion des AG des instances. François BRISSON propose d'intégrer Franck SIMON, pour représenter les CTF au sein du comité stratégique.

La proposition est validée à l'unanimité. La convocation va lui être envoyée.

11) Trésorerie

- Fin de saison sportive

Arrêté comptable en cours avec le cabinet comptable pour finaliser la situation pour l'exercice 2018.

Echanges sur les budgets des comités et des clubs et sur les problématiques rencontrées.

- Uniformation

Mickael LEBRETON indique que les frais liés aux automnales 2018 seront exceptionnellement prise en charge par la ligue. Uniformation à pris en charge une partie des dépenses engagées. Les frais relatifs à l'hôtellerie et la restauration seront remboursés directement aux clubs et comités qui devront en faire la demande. Une refacturation sera faite par la ligue sur ces dépenses.

12) Questions diverses

Valérie ALLIO :

Dans la continuité de la journée de la technique. Journée du 28 mars en immersion à Landerneau (participation aux entraînements). Invitation à l'ensemble des entraîneurs des département.

Evolution mode qualification des équipes jeunes : appliqué à compter de la saison 2020/2021. Mickael LEBRETON indique qu'une étape de transition sera proposée.

Joseph HOUE :

Le calendrier prévisionnel pour la saison prochaine est finalisé. Joseph Houe est en attente des dates des commissions. Les calendriers doivent être finalisés fin avril.

Echanges sur la difficulté d'obtenir les dates fédérales en amont, notamment pour les stages arbitres.

Ronan VIGOUROUX :

Opération 3x3 à Brest 11, 12 et 13 mai prochain. Un terrain 3x3 de la FFBB sera installé en extérieur pour cet open. En fonction du bilan lié à cet évènement, l'objectif est de faire perdurer ce projet-> réflexion pour intégration dans le cadre du plan INFRA.

Un stage REF ? se déroulera en parallèle de cet évènement sur la base du volontariat (formation e-learning et formation pratique après midi).

Guy GIRARDEAU :

Demande l'avis comité directeur pour faire rentrer un élu au conseil d'honneur
-> Daniel CANEVET

Vote à l'unanimité.



Ligue de Bretagne de Basket-Ball
Tel. 02 23 46 33 80 / Fax. 02 23 46 33 81
2 C, allée Jacques Frimot
www.basketbretagne.com
35000 RENNES
secretariatgeneral@basketbretagne.com

Christophe BURGUIERE :

Fête du Mini basket 12,18 et 19 mai 2019 à Rennes ASPTT et La Mézière
8 mai 2019 finales du tournoi départemental 3x3 à Mordelles
Basket santé, Rozenn SAVIN RONFORT a été formée à l'INSEP
Réorganisation salariale pour l'embauche de 2 salariés :
Un(e) agent de développement et un(e) chargé(e) de mission et responsable des services.

Georges DIDRICK :

TIC zone -> interrogations sur le fait de faire perdurer cette action. Le sujet sera abordé à l'occasion de la réunion de zone.
Idée de proposer un lieu qui sera le même tous les ans afin de pouvoir fidéliser sur des évènements annuels et assurer une communication plus facilement.
Mickaël LEBRETON indique que tous les comités doivent pouvoir se positionner sur l'organisation de ce type d'action s'ils le souhaitent.
Va-t-il y avoir une volonté d'uniformiser sur le territoire breton les coûts pour les conventions entre comités des clubs limitrophes ? Le sujet sera abordé à l'occasion de la prochaine réunion des présidents.

Eric BOIVENT :

Interrogations liées à l'enveloppe CNDS. Quelles actions ?

Mickaël LEBRETON propose que ce sujet soit abordé en réunion des présidents

Claudine JANNIC :

Présence à la réunion de zone le 5 et 6 avril prochain (avec Patrick COLLET dans la cadre FFBB-Commission des dirigeants).

Serge KERHUIEL :

Des interrogations relatives aux convocation des enfants au CIC par les comités. Il demande qu'une copie soit adressée aux clubs concernés.

Marylise COCHENNEC
Secrétaire Générale

Mickaël LEBRETON
Président